



Au cours d'une visite de travail dans la région du Sud, le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a rappelé aux fonctionnaires absentéistes que la récréation était terminée.

Les autorités camerounaises veulent mettre un terme à l'absentéisme chronique au sein de l'administration. En visite de travail dans la ville d'Ebolowa, région du Sud, le 17 mars 2021, le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative a notamment dénoncé ce phénomène et indiqué que la récréation était terminée.

«Comment peut-on accepter que quelqu'un gagne un salaire alors qu'il ne travaille pas. Comment peut-on accepter que quelqu'un vienne au travail 05 jours sur 30, ou alors vive à l'étranger mais gagne le salaire tous les mois au pays, ce n'est pas normal. Parce que tout ceci affaiblit le rendement de l'administration publique camerounaise», a dénoncé **Joseph Le** dont les propos sont relayés dans les colonnes du journal **Le Messager** de ce 22 mars 2021.

«Ainsi, à la suite des directives tenues par la haute hiérarchie, il est question d'expliquer aux fautifs qu'il y'a des mécanismes qui sanctionnent ces cas. Car, autant le fonctionnaire a des droits mais il a également des obligations, par exemple être à son poste de travail. Parce que ceux qui ont cru entrer dans une sorte de récréation, qu'ils sachent que la récréation est

terminée», peut-on lire dans les colonnes du journal.

On se souvient que dans une note adressée le 9 mars 2021 par le secrétaire général de la présidence de la République, **Ferdinand Ngoh Ngoh**, au secrétaire général de la Primature, **Séraphin Magloire Fouda**, le chef de l'Etat demandait au « *Premier ministre de tenir en urgence, une session du Conseil supérieur de la Fonction publique pour l'examen de ce problème* ».

Le numéro un camerounais demandait également au PM « *d'instruire le ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MINFOPRA) de veiller à la tenue régulière des Conseils régionaux de discipline de la Fonction publique* ».

[CIN](#)
